## AVIS SUR LE RAPPORT ANNUEL 2010 DE LA SOCIÉTÉ SAUR FRANCE

Cimetières de Bron-Parilly et de Rillieux-la-Pape

Pour l'année 2010, la CCSPL constate la poursuite de la tendance générale : augmentation du nombre de crémations et diminution du nombre de concessions vendues.

Elle alerte particulièrement l'attention des élus du Grand Lyon sur les risques de saturation des deux sites à court terme :

- surface restante disponible à Bron-Parilly : 30%, saturation à échéance de 5 à 10 ans ;
- surface restante disponible à Rillieux la Pape : 42%, saturation à échéance de 15 à 20 ans ;
- capacité restante du crématorium actuel (2 fours) : 28%, saturation à échéance de 3 à 5 ans (capacité actuelle en 2011 : 52 crémations/semaine pour une capacité maximum : 55 crémations/semaine).

Par ailleurs, elle souligne l'insuffisance des équipements associés au crématorium (accueil, salle de cérémonie, salons funéraires) ne permettant pas de répondre de manière satisfaisante aux demandes croissantes des familles d'une adaptation du service aux rites de chacune des confessions.

Concernant la politique de développement durable du délégataire, la CCSPL note les actions menées par le délégataire (formation, espaces verts, sources lumineuses à basse consommation,...) mais elle sera vigilante en 2011 sur le suivi de la consommation de gaz et d'eau qui ont augmenté en 2010.

La CCSPL note l'obligation de mettre aux normes le crématorium de Bron avant février 2018, suite aux nouvelles exigences en matière de filtration des fumées. Elle souhaite être informée des études en cours menées par le Grand Lyon et le délégataire sur ce sujet.